



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E60700

VALABLE JUSQU'AU 16/12/2024

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1985

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/03/2006
40 000

Raison sociale : THERY DOMINIQUE

13 ZA LES ALOUETTES
62223 ST NICOLAS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ARRAS 384 014 155

Téléphone : 03 21 55 91 33

Fax : 03 21 22 26 41

Portable : 06 07 28 97 31

Siret : 384 014 155 00020

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 33996

Site Internet :

E-mail : entreprise.thery@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 4894878004

Responsabilité légale :

TINCHON ADRIEN PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 4894878004

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	02/02/2022
3133	Ardoises (Technicité supérieure) Mention RGE	02/02/2022
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	27/10/2021
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	30/11/2022
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	02/02/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.